



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLÉRANS

COMPTE RENDU DU 3 MARS 2026

PRESENTS

M. MONTI, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, M. REVERSADE, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. MOURET, M. BIATO

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 20 janvier 2026 à l'unanimité.

2. Compte financier unique 2025

M. le Maire présente le compte administratif 2025. Il se répartit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2025	208 408,08 €	56 000,50 €
Recettes 2025	293 392,96 €	89 601,12 €
Résultats de clôture	84 984,88 €	33 600,62 €

Le Conseil Municipal, à l'exception de M. le Maire qui est sorti de la salle après la présentation, approuve le compte administratif de l'année 2025 à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Affectation des résultats 2025

L'excédent de la section de fonctionnement (84 984,88 €) et celui de la section d'investissement (33 600,62 €) sont reportés au Budget Primitif 2026.

4. Proposition de changement d'assiette « chemin du Terrier »

M. le Maire présente la proposition de changement d'assiette du chemin du Terrier à deux endroits :

- Au lieu-dit « Le Terrier », pour contourner une maison, les frais étant à la charge des consorts ESTAY.

- Au lieu-dit « La Tuilière de Crocherie », pour rapprocher le chemin du « lac de la grenouille », les frais étant partagés entre la Commune et les consorts GUIMBERTEAU / ESCARMANT.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5. Organisation des bureaux de votes pour les élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026

Le Conseil procède à la désignation des assesseurs et présidents pour 5 tranches horaires. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

6. Questions diverses

- Le Conseil municipal prend acte de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE 24.
- Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme CHINOIRS régisseur de la salle des fêtes, avec comme suppléant M. GEERDENS.

Fin de la réunion : 20h25